ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

4.3 Résultats de la deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG2)

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
Cette note de travail présente les résultats de la deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG2) du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG) s'est tenue du 29 juin au 3 juillet 2026 à Dakar au Sénégal La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et des Décisions des réunions précédentes, évalué les progrès réalisés en matière de gestion et de supervision de la sécurité, a examiné les préoccupations significatives de sécurité (SSC) au niveau régional. La réunion a également identifié les activités à coordonner avec les sous-groupes IIM et AAO, a discuté des défis liés à la mise en œuvre des travaux du Sous-groupe et a examiné son mandat ainsi que son futur programme de travail. La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3.**

Références • Manuel de procédures de l'AASPG • Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde • Rapport de la réunion AASPG/1 • Rapport de la réunion SMO/SG2	
Objectifs stratégiques	a) Chaque vol est sûr et sécurisé b) L'aviation est durable sur le plan environnemental c) L'aviation assure une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous d) Aucun pays laissé de côté e) Le développement économique du transport aérien assure la prospérité économique et le bien-être de la société pour toutes et tous.

1. INTRODUCTION

1.1 La deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG2) du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG) s'est tenue du 29 juin au 3 juillet 2026 à Dakar, au Sénégal.

1.2 La réunion a rassemblé 59 participants issus de 14 États de la Région AFI, de 4 organisations régionales, d'un exploitant d'aéroport, de deux (02) exploitants d'aéronefs, ainsi que des bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.

1.3 La réunion a examiné les neuf (9) points inscrits à l'ordre du jour présentés à l'Annexe 1 de la présente note de travail.

1.4 La réunion a adopté trois Conclusions et quatre Décisions. La présente note expose les résultats de la réunion pour examen.

2. ANALYSE

2.1 Deuxième réunion du Sous-groupe SMO

2.1.1 La réunion était présidée par M. Lawrence Amukono, Président du Sous-groupe SMO. M. Zewdu Aregawi, expert régional, Sécurité des vols/Navigabilité (AIR), du Bureau ESAF de l'OACI, a assuré le secrétariat de la réunion, avec l'assistance des experts régionaux des bureaux ESAF et WACAF.

2.1.2 La réunion s'est déroulée en anglais et en français, avec des services d'interprétation simultanée. La documentation a été publiée dans les deux langues sur les sites Internet des bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.

État d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et des Décisions des précédentes réunions du Sous-groupe SMO, ainsi que des Conclusions et des Décisions de la réunion AASPG/1 applicables au Sous-groupe SMO

2.2.1 La réunion a examiné l'état de mise en œuvre des Conclusions et des Décisions de la réunion AASPG/1 applicables au Sous-groupe SMO et a noté que la réunion AASPG/1 avait adopté 33 Conclusions et Décisions, y compris 2 Conclusions et 5 Décisions intéressant le Sous-groupe SMO. Parmi celles-ci, 28,6 % ont été entièrement mises en œuvre et 71,4 % sont en cours de mises en œuvre ; aucune Conclusion ni Décision n'a été signalée comme n'ayant pas encore été entamée. La réunion a également examiné l'état de mise en œuvre des Conclusions et des Décisions de la réunion SMO/SG1. Les informations détaillées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre sont présentées à l'Appendice 2 de la présente note de travail.

2.2.2 La réunion a pris note de l'état d'avancement de mise en œuvre et a invité toutes les parties prenantes à améliorer la mise en œuvre effective des actions en cours visant à renforcer la supervision de la sécurité et la gestion de la sécurité dans la région AFI.

Réalisations dans le domaine de la gestion et de la supervision de la sécurité

2.2.3 Les progrès accomplis dans l'exécution des projets du Sous-groupe SMO sont décrits dans les sections ultérieures de la présente note de travail.

Examen des progrès enregistrés par l'Équipe du projet de renforcement des systèmes de supervision de la sécurité des États

2.2.4 L'équipe du projet a présenté les progrès accomplis, notamment l'élaboration du document du projet (PRODOC) qui énonce les critères d'admissibilité, les éventuels États bénéficiaires, les objectifs du projet, les modalités de mise en œuvre, le cadre de gouvernance, les mesures de gestion des risques, les dispositions relatives à la durabilité et le budget estimatif visant à soutenir les États ayant de faibles taux de mise en œuvre effective (EI), les Etats présentant des préoccupations significatives de sécurité (SSC) ainsi que les États qui n'ont pas encore été audités.

2.2.5 La réunion a pris note des progrès réalisés et a recommandé d'apporter certaines améliorations au projet de document de projet. Elle a souligné l'importance d'une coordination étroite entre les différentes équipes de projet et la nécessité de prendre en compte les initiatives régionales en cours afin de garantir la complémentarité des efforts, de maximiser les synergies et d'éviter les doubles emplois. Lors de la séance de travail en groupe, l'équipe du projet a examiné l'ébauche de document du projet et y a apporté des modifications conformément aux recommandations de la réunion. À l'issue de cet examen, la réunion a approuvé le projet révisé de document de projet présenté pour examen à l'annexe 3 de la présente note de travail.

Examen des progrès accomplis par l'équipe du projet d'élaboration et de mise en œuvre des plans régionaux et nationaux de sécurité de l'aviation (RASP-AFI et NASP)

2.2.6 L'équipe du projet a présenté les progrès accomplis à ce jour, mettant en relief les travaux entrepris par les trois groupes de travail dédiés qu'elle a mis en place : défis organisationnels (ORG), problèmes de sécurité opérationnelle (OPS) et suivi des performances en matière de sécurité (SPM).

2.2.7 Une mise à jour a également été fournie sur les étapes du projet, et il en ressort que le processus d'élaboration reste en bonne voie, la consolidation du projet de Plan régional de sécurité de l'aviation devant être présentée pour validation lors d'un atelier prévu en octobre 2026, puis soumise à l'approbation de la réunion AASPG/2 en novembre 2026.

2.2.8 La réunion a pris note des progrès réalisés et a encouragé l'équipe du projet à poursuivre ses travaux conformément au calendrier établi. Elle a en outre demandé à l'équipe du projet de prendre en compte les meilleures pratiques adoptées par d'autres régions de l'OACI afin de garantir la mise à jour en temps opportun du RASP-AFI, conformément aux futures éditions du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP). Elle a en conséquence formulé le projet décision ci-après :

Projet de décision 2/XX de la réunion AASPG/2 : Élaboration et mise en œuvre du RASP-AFI et de NASP

<table>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">GASP Garantir l'alignement continu du RASP-AFI sur l'édition actuelle du GASP</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">L'équipe du projet :
a) Accélère la révision et l'amendement du RASP-AFI afin d'assurer son alignement en temps opportun sur la plus récente édition du GASP ; et
b) Élabore un outil de suivi et d'établissement de rapports sur la mise en œuvre du RASP-AFI</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">Équipe du projet de RASP-AFI/NASP ; bureaux régionaux de l'OACI</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">a) Réunion suivante de l'AASPG après l'adoption du GASP;
b) 31 décembre 2026</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒
Non ☐</td><td>Indicateurs</td><td>Révision en temps opportun du RASP-AFI

Outil de suivi et de compte rendu sur la mise en œuvre du RASP.</td><td>Moyens de collecte</td><td>Rapport de l'équipe du projet au Sous-groupe SMO et au PRCC;

Rapport du Secrétariat à l'AASPG.</td></tr>
</table>

Examen des progrès enregistrés par l'équipe du projet de mise en place de systèmes de collecte et de traitement des données sur la sécurité (SDCPS)

2.2.9 L'équipe du projet a présenté les progrès accomplis, mis en relief les défis rencontrés et formulé des recommandations pour y remédier.

2.2.10 L'exposé a porté sur les principales mesures prises, notamment l'examen de la description du projet et de son cahier des charges, l'établissement d'une approche structurée pour la répartition des tâches, l'élaboration d'un mécanisme de suivi du projet, l'élaboration d'un outil d'enquête sur les SDCPS à diffuser aux États, ainsi que l'élaboration d'une ébauche de document du projet (PRODOC) visant à soutenir les États dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs SDCPS.

2.2.11 La réunion a pris note des progrès accomplis et a souligné l'importance d'une coordination étroite avec les autres équipes de projet afin de garantir une approche harmonisée pour la mise en œuvre du projet et l'assistance aux États. Pour soutenir la mise en place des SDCPS, la réunion a encouragé les États à désigner un coordonnateur national et à participer activement à l'enquête sur les SDCPS, et elle a demandé à l'équipe du projet de répertorier les États et les institutions académiques susceptibles d'appuyer la mise en œuvre. Lors de la séance de travail en groupe, l'équipe du projet a examiné et révisé l'ébauche de document de projet conformément aux recommandations de la réunion. À l'issue de cet examen, la réunion a approuvé l'ébauche révisée du document de projet (Comme indiqué dans a l'annexe 4 de la présente note de travail). La réunion a formulé le projet de conclusion ci-après :

<table>
<tr><td colspan="2">Projet de conclusion 2/XX de la réunion AASPG/2 : Mise en place de systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS)</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td>Soutenir la mise en place de SCDCPS</td></tr>
</table>

Quoi :	L'équipe du projet identifie les Etats et les institutions academiques qui soutiendront la mise en œuvre.				
Qui :	États ; Équipe du projet SDCPS				
When:	31 décembre 2026				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	États et institutions académiques identifiées	Moyens de collecte	Rapport de l'équipe du projet au Sous-groupe SMO et au PRCC ; Rapport du Secrétariat à l'AASPG.

Examen des progrès accomplis par l'équipe du projet de gestion de la sécurité – Mise en œuvre et documentation du programme national de sécurité (PNS)

2.2.12 L'équipe du projet a présenté les progrès accomplis dans l'exécution du projet relatif à la mise en œuvre et à la documentation du programme national de sécurité (PNS), lancé en janvier 2026. Parmi les 64 documents et outils génériques du PNS recensés, sept (7) ont été finalisés, vingt-et-un (21) sont en cours d'élaboration et l'élaboration de huit (8) n'a pas encore été amorcée, tandis que pour les 28 restants, l'état d'avancement qui n'a pas été communiqué est en attente de confirmation.

2.2.13 La réunion a souligné que les progrès ont été ralentis par la faible disponibilité des experts désignés et par une diffusion insuffisante de la documentation existante sur le PNS, ce qui a entraîné des retards et des doubles emplois. Prenant note du rythme actuel d'élaboration de la documentation relative au PNS, la réunion a encouragé l'équipe du projet à accélérer les activités, dans la mesure du possible, afin de soutenir la finalisation des documents de projet en temps utile, au plus tard le 31 décembre 2027. La réunion a demandé aux États de procéder à une auto-évaluation de la mise en œuvre de leur programme national de sécurité (PNS) via le Cadre en ligne (OLF) de l'OACI d'ici le 31 décembre 2026, conformément à la Cible 3.1 du GASP. La réunion a formulé le projet de conclusion ci-après :

Projet de conclusion 2/XX de la réunion AASPG/2 : Auto-évaluation des PNS sur le Cadre en ligne, élaboration et mise en œuvre de plans d'actions correctives	
Pourquoi :	Atteindre la Cible 3.1 du GASP relative à la mise en œuvre du programme national de sécurité (PNS)
Quoi :	a) Les États élaborent et mettent en œuvre des plans d'action pour remédier aux carences identifiées grâce à l'auto-évaluation et rendent compte, chaque année, des progrès accomplis au Sous-groupe SMO ; et b) Les bureaux régionaux de l'OACI, la CAFAC et les RSOO fournissent l'assistance technique aux États qui ont besoin d'appui pour achever l'auto-évaluation et élaborer les plans d'actions correctives.
Qui :	États ; bureaux régionaux de l'OACI, CAFAC et RSOO
Quand :	a) Établissement d'un rapport annuel à partir du 31 décembre 2026 b) Conformément aux plans de travail des bureaux régionaux de l'OACI, de la CAFAC et des RSOO
Suivi de la mise en œuvre	

Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	% d'États ayant réalisé l'auto-évaluation du PNS sur l'OLF de l'USOAP-CMA, Nombre d'États ayant bénéficié d'une assistance	Moyens de collecte	Cadre en ligne de l'USOAP-CMA Données sur l'assistance fournie par les bureaux régionaux sur le PNS Données de l'assistance fournie par la CAFAC et les RSOO

Examen des progrès accomplis par l'équipe du projet Enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation (AIG)

2.2.14 L'équipe du projet a présenté les progrès accomplis et mis l'accent sur l'achèvement de la phase initiale du projet, qui a permis d'élaborer le cadre organisationnel et de gouvernance du Pool régional d'enquêteurs (RPI), les critères de sélection des enquêteurs ainsi que le programme de formation connexe. L'équipe du projet a également informé la réunion des préparatifs de l'atelier de validation prévu en octobre 2026, qui constitue la prochaine étape vers l'approbation officielle par les États, la sélection des enquêteurs et l'entrée en activité du Pool régional d'enquêteurs.

2.2.15 La réunion a pris note des progrès réalisés et a souligné l'importance de partager la documentation pertinente avec les États bien avant la tenue de l'atelier sur la mise en place du Pool régional d'enquêteurs, afin de leur laisser un délai suffisant pour l'examiner et formuler des observations, le cas échéant.

Examen des progrès réalisés par l'équipe du projet de suivi des Conclusions et des Décisions concernant le Sous-groupe SMO

2.2.16 L'équipe du projet a rendu compte des progrès accomplis dans l'élaboration de la stratégie et du plan de travail du projet, dans l'examen des résultats de l'enquête sur la mise en œuvre des Conclusions et des Décisions des organes régionaux de l'OACI, ainsi que dans la mise en place d'une base de données. Elle a également fait état des progrès réalisés dans l'analyse des Conclusions et des Décisions de la première réunion du RASG-AFI et de celles du Sous-groupe SMO, afin d'en évaluer la pertinence et l'efficacité.

2.2.17 L'examen des 197 Conclusions et Décisions enregistrées indique que la mise en œuvre de 100 points (41 Conclusions et 59 Décisions) a été achevée et qu'il est par conséquent proposé de les clore et de les archiver. Les 97 points restants (25 Conclusions et 72 Décisions) sont en cours d'examen afin d'évaluer leur état d'avancement, de déterminer si des mises à jour ou des révisions sont nécessaires, et de définir les mesures de suivi les plus appropriées. Étant donné le caractère transversal de bon nombre de ces points, les contributions des équipes de projet concernées du Sous-groupe SMO et d'autres organes subsidiaires de l'AASPG seront nécessaires pour soutenir le processus d'examen, faciliter

une prise de décision éclairée et déterminer la marche à suivre pour chaque Conclusion et chaque Décision.

2.2.18 Un mécanisme et un tableau de bord de suivi sont en cours d'élaboration et seront présentés à la prochaine réunion de coordination des bureaux des sous-groupes AAO, IIM et SMO, au cours de laquelle seront discutées les décisions et conclusions nécessitant l'apport d'autres équipes de projet.

2.2.19 Dans le cadre de la coordination entre les organes subsidiaires de l'AASPG, le Secrétariat a été chargé de faciliter l'examen, par les sous-groupes AAO, IIM et SMO, des Conclusions et des Décisions transversales ainsi que d'autres questions pertinentes.

2.2.20 La réunion a pris note des progrès réalisés et a souligné la nécessité d'une coordination renforcée entre les sous-groupes de l'AASPG lors de l'examen des questions transversales. Elle a en outre encouragé le développement à long terme d'un outil de suivi en ligne afin d'améliorer la collaboration et l'établissement des rapports sur l'état de mise en œuvre des Conclusions et des Décisions. L'état de mise en œuvre des Conclusions et des Décisions des réunions précédentes du Sous-groupe SMO, ainsi que de celles de la réunion AASPG/1 applicables au Sous-groupe SMO, est présenté dans l'Appendice 4 de la présente note de travail.

<table>
<tr><td colspan="6">Projet de décision 2/XX de la réunion AASPG/2 : Suivi amélioré des Conclusions et des Décisions concernant le Sous-groupe SMO</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Renforcer le suivi et la mise en œuvre des Conclusions et des Décisions de l'AASPG et de ses organes subsidiaires.</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">Le Secrétariat facilite la coordination entre les sous-groupes de l'AASPG (sous-groupes AAO, IIM et SMO) pour l'examen des Conclusions et des Décisions transversales, ainsi que d'autres questions pertinentes.</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">Secrétariat ; Sous-groupes AAO, IIM, et SMO</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">30 mars 2027</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒
Non ☐</td><td>Indicateurs</td><td>% de Conclusions et de Décisions transversales conjointement examinées.</td><td>Moyens de collecte des données</td><td>Rapport à l'AASPG</td></tr>
</table>

2.2.21 Au terme des exposés sur les progrès accomplis par chaque équipe de projet, y compris les défis rencontrés, la réunion s'est félicitée des progrès réalisés dans tous les domaines de projet. Elle a en outre souligné l'importance d'une coordination et d'une collaboration étroites entre les équipes de projet, ainsi que d'une participation active des parties prenantes concernées pour soutenir la mise en œuvre des projets, afin d'en garantir la bonne exécution. En conséquence, elle a formulé le projet de conclusion ci-après :

Projet de conclusion 2/XX de la réunion AASPG/2 : Progrès enregistrés par les équipes de projet du Sous-groupe SMO

<table>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Assurer la finalisation et la mise en œuvre des documents de projet du Sous-groupe SMO,</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">Les bureaux régionaux de l’OACI en collaboration avec l'AFCAC, les RSOO, les RAIO et d'autres partenaires, continuent à soutenir la finalisation des documents de projet et les initiatives de mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre des projets.</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">Bureaux régionaux de l’OACI, CAFAC, RSOO, RAIO</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">31 décembre 2028</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒
Non ☐</td><td>Indicateurs</td><td>Nombre de documents de projet élaborés et approuvés pour la mise en œuvre. Ressources financières et en nature mobilisées pour la mise en œuvre des projets</td><td>Moyens de collecte des données</td><td>Rapport à l’AASPG</td></tr>
</table>

Préoccupations significatives de sécurité (SSC)

2.2.22 La réunion a examiné les préoccupations significatives de sécurité (SSC) existantes liées aux services de navigation aérienne (ANS) dans la Région AFI, et fournit un aperçu de l’état des SSC non résolues, des progrès accomplis, des principaux défis ainsi que des initiatives d’assistance en cours.

2.2.23 Il a été souligné que les SSC non résolues dans la Région sont principalement associées au défaut d’étalonnage des aides à la navigation et à l’absence de validation en vol des procédures de vol aux instruments. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans de mesures correctives et les efforts visant à renforcer les capacités de supervision de la sécurité des ANS ont également été présentés.

2.2.24 La réunion a pris bonne note de la résolution des SSC identifiées au Zimbabwe, y compris l’appui fourni par les bureaux régionaux de l’OACI et les partenaires régionaux. L’attention a été attirée sur la persistance des difficultés telles que les capacités techniques limitées, les contraintes de ressources et les lacunes des cadres réglementaires et de supervision.

2.2.25 La réunion a souligné la nécessité d’une mise en œuvre durable des plans de mesures correctives, d’une coopération régionale pérenne et d’une assistance technique ciblée afin de renforcer les capacités de supervision de la sécurité des ANS et de favoriser la résolution rapide ainsi que la prévention des SSC dans l’ensemble de la Région AFI. La réunion a formulé le projet de décision ci-après :

<table>
<tr><td colspan="6">Projet de décision 2/XX de la réunion AASPG/2 : Préoccupations significatives de sécurité (SSC)</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Résoudre les SSC existantes et prévenir l’émergence de nouvelles SSC</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">Les organes subsidiaires de l’AASPG élaborent conjointement un programme/plan de prévention et de résolution des SSC afin de renforcer les systèmes de supervision de la sécurité des États, surtout en ce qui concerne les activités de surveillance et la résolution des questions de sécurité.</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">Secretariat; AAO/SG; IIM/SG; SMO/SG</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">30 juin 2027</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒
Non ☐</td><td>Indicateurs</td><td>Un programme/plan de prévention et de résolution des SSC est élaboré</td><td>Moyens de collecte des données</td><td>Rapport à l’AASPG</td></tr>
</table>

Activités devant être coordonnées avec les Sous-groupes IIM et AAO

2.2.26 La réunion a noté plusieurs domaines qui nécessitent une coordination renforcée entre les sous-groupes de l’AASPG, notamment la prévention et la résolution des préoccupations significatives de sécurité (SSC), la mise en œuvre des systèmes de collecte et de traitement des données sur la sécurité (SDCPS), la révision et l’alignement du Plan régional de sécurité de l’aviation de la Région Afrique-océan Indien (RASP-AFI), ainsi que le suivi des Conclusions et des Décisions transversales de l’AASPG.

2.2.27 La réunion a souligné la nécessité d’une collaboration entre les sous-groupes AAO, IIM et SMO pour faire face aux SSC, soutenir la mise en place des SDCPS et contribuer à l’élaboration et à la tenue à jour du RASP-AFI. La réunion est en outre convenue que le Secrétariat devrait faciliter la coordination entre les sous-groupes par le biais de mécanismes formels, tels que des consultations régulières, des modalités de partage d’informations ainsi que des rôles et responsabilités clairement définis, afin de garantir l’exécution efficace des actions conjointes et le suivi des questions transversales.

Difficultés de mise en œuvre rencontrées par le Sous-groupe

2.2.28 La réunion a noté que les écarts entre les niveaux de maturité des systèmes de supervision de la sécurité des États, le partage limité de la documentation sur la supervision de la sécurité et le PNS, le manque d’informations sur la mise en œuvre des systèmes de collecte et de traitement des données sur la sécurité (SDCPS), ainsi que le risque de double emploi avec d’autres initiatives régionales continuent de retarder la réalisation des livrables des projets.

2.2.29 La réunion a en outre noté que les difficultés de coordination entre les équipes de projet, conjuguées à la faible disponibilité de certains experts et à la faiblesse de la connectivité Internet, ont constitué des obstacles à la tenue des réunions virtuelles et à l’exécution des activités planifiées.

2.2.30 La réunion a souligné l'importance d'évaluer les besoins des États, de renforcer la coordination entre les parties prenantes régionales, de promouvoir le partage des documents et des outils relatifs à la supervision de la sécurité et au PNS/SGS, et de garantir la participation active des experts désignés. La réunion a encouragé les équipes de projet et les États à améliorer les mécanismes de communication et de coordination afin de soutenir la mise en œuvre efficace des projets et des livrables du Sous-groupe SMO.

Propositions de recommandations/mesures devant être prises par le Siège de l'OACI

2.2.31 Le Secrétariat a présenté une note de travail décrivant les propositions de recommandations et de mesures découlant de la réunion, pour examen par la Commission de navigation aérienne et le Conseil de l'OACI, concernant les systèmes de collecte et de traitement des données sur la sécurité (SDCPS), la mise en œuvre du programme national de sécurité (PNS) et la promotion d'une culture positive de la sécurité, en vue d'améliorer l'efficacité des initiatives de sécurité et les performances en matière de sécurité de l'aviation dans l'ensemble de la Région AFI.

2.2.32 La réunion a reconnu la nécessité de renforcer l'appui à la mise en œuvre, les orientations pratiques et les initiatives de renforcement des capacités afin d'aider les États dans le respect effectif des principes du SDCPS, du PNS et d'une culture positive de la sécurité. La réunion est par conséquent convenue d'un ensemble de recommandations à soumettre au Siège de l'OACI. La réunion a formulé le projet de décision ci-après :

<table>
<tr><td colspan="6">Projet de décision 2/XX de la réunion AASPG/2 : Recommandations/mesures à prendre par le Siège de l'OACI</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Soutenir les États dans la mise en place de Systèmes de collecte et de traitement de données de sécurité (SDCPS), l'accélération du déploiement des programmes nationaux de sécurité (PNS) et le renforcement de la promotion d'une Culture positive de la sécurité</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">L'OACI :
a) continue à fournir l'appui au déploiement des SDCPS et à l'analyse des données au moyen de mallettes de formation, d'ateliers, de séminaires et de modules d'apprentissage en ligne ; et
b) mène des activités de renforcement des capacités afin de renforcer la culture positive de sécurité parmi les membres du personnel technique et les cadres supérieurs ;
c) élabore et déploie un outil amélioré de planification et de suivi du PNS sur son Cadre en ligne afin de renforcer les compétences des États en matière d'évaluation du PNS.</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">Siège de l'OACI</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">a), b) et c) : 31 décembre 2028</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒
Non ☐</td><td>Indicateurs</td><td>Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées

L'outil amélioré de planification et de suivi du PNS est déployé</td><td>Moyens de collecte des données</td><td>Rapport à l'AASPG</td></tr>
</table>

Examen du mandat et du futur programme de travail du Sous-groupe SMO

2.2.33 La réunion a examiné le mandat du Sous-groupe SMO qui figure dans l'Appendice 5, et approuvé le projet de programme de travail et le calendrier des réunions pour l'année 2027, contenus dans l'Appendice 6 de la présente note de travail.

Questions diverses

2.2.34 Aucune autre question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Conclusions/Décisions de la deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG2)

2.2.35 La réunion a examiné et adopté les Conclusions et les Décisions examinées au titre des divers points de l'ordre du jour.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) prendre note des informations fournies dans la présente note de travail ;

b) examiner et adopter, le cas échéant, les projets de conclusions et de décisions issus de la deuxième réunion du Sous-groupe SMO;

c) approuver les projets de documents relatifs au renforcement des systèmes nationaux de supervision de la sécurité et des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS);

d) fournir des orientations, le cas échéant. .